

Echangeur S.V.P.

LA JUSTICE

Bureaux et ateliers, 457-459 rue Sussex. "DIEU ET MON DROIT." Téléphone: Rideau 736

21ÈME ANNÉE. No. 47. JOURNAL HEBDOMADAIRE.--ABONNEMENT, \$1.00. (Strictement payable d'avance.) OTTAWA, 17 AVRIL 1914

L'unique solution

DANS SON PREMIER OTTAWA de mardi, le *Droit* fait justement la réflexion péessimiste suivante: "L'imbroglio scolaire dans l'Ontario semble de plus en plus mété et, quoiqu'en dise le suave Dr Réumeau, la solution en paraît plus éloignée que jamais."

Sans vouloir donner à cette phrase un sens et des conclusions de trop large étendue, il ne reste pas moins tristement vrai que la situation bilingue n'a pas avancé beaucoup depuis la funeste proclamation de la clause 17. Sans doute une somme énorme de travail désintéressé se trouve au crédit des groupes militants, mais, en définitive, qu'avons-nous gagné?... Oh sont les résultats?...

Cent solutions ont été proposées et la question a été étudiée jusque dans ses plus infimes aspects. On a suggéré mille remèdes, et il semble que l'on n'a pas encore trouvé ou appliqué le bon. Sans doute rencontrer de nobles tentatives. A la Commission scolaire d'Ottawa, à l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario, dans un nombre considérable de centres franco-canadiens, à la tribune, à l'école et au parlement, nous avons assisté à des manifestations de patriotisme courageux et fier. Les journaux canadiens-français d'Ontario, et plusieurs grands organes du Québec ou d'autres provinces se sont montrés, eux aussi, infatigables dans la lutte pour le maintien de tous nos droits. Et, toutefois—nous en revenons toujours là—on a rarement vu quelque chose de plus embrouillé que le problème scolaire actuel.

Que fandra-t-il donc faire pour atteindre le but vers lequel on tend et tendre encore tant d'efforts?... Si nous répondons ici, nous retombons encore une fois dans le cercle vicieux des solutions déjà soumises... Et il faudrait pourtant arriver à formuler UNE solution réalisable. A notre avis, il est inutile et futile de se buter plus longtemps contre un gouvernement qui ne VEUT PAS nous accorder les prérogatives que nous réclamons. Sans doute les politiciens pourront nous faire encore quelques discours éloquentes sur le parquet des Chambres, et les ministres sauront chercher nous enlourdir de demi-promesses. Mais si nous voulons sortir notre cause de ce terrain politique où elle languit et où elle mourra inévitablement un jour ou l'autre; si nous voulons avoir la franchise de nous avouer que rouges comme bleus ont intérêt à nous berner; si nous voulons, enfin, n'être pas dupes durant douze autres mois ou douze autres années, il faut nous adresser à un tribunal autre que celui de Toronto.

Quand on veut regarder d'un peu près et de parti au pouvoir et l'opposition qui siègent à Toronto, il est limpide comme le jour que ni Whitney ni Rowell, ni leurs porte-voix, ne pèchent par excès de patriotisme. Et pourquoi ne dirions-nous pas ici toute notre pensée... La "Justice" a été heureuse—et tout récemment encore—de féliciter chaleureusement de leur geste, des députés comme M. Champagne, M. Mageau et M. Racine. Les paroles de ces messieurs ont réjoui tous ceux qui aiment à entendre répéter que nous avons des droits et que nous voulons qu'ils soient respectés. Il faut louer leur attitude. Et c'est ce qui a été fait.

Mais la solution du problème viendra-t-elle de là et par là...? Nous croyons sincèrement que non. Il ne faut pas oublier que les élections approchent et que M. Whitney comme M. Rowell ont intérêt à calmer les esprits surexcités des populations canadiennes-françaises. Il faut un "blind", comme disent si expressément les Anglais. Et nous ne craignons pas d'affirmer que les récents événements de Toronto sont tout cela. Nous ne voulons pas douter un seul instant de la sincérité de MM. Champagne, Mageau, Racine ou autres, mais nous signalons simplement le fait qu'au-dessus des députés il y a les ministres, les chefs de parti, et les intrigues. Au-dessus du vrai patriotisme, il y a le *patriotisme électoral*.

La route georgienne

MALGRÉ LA REPONSE ETRANGE de la Chambre de Commerce de Québec, le mouvement populaire en faveur de la construction du canal de la Baie Georgienne vient de s'affirmer de façon superbe et encourageante. Au moins mille délégués, venus de Montréal et d'ailleurs, se sont rendus mercredi auprès du gouvernement fédéral. La réception faite à la délégation a été imposante; espérons que cette démarche sera plus fructueuse encore.

Les principaux interprètes de la délégation ont été M. Louis Coler, secrétaire d'Etat, M. le maire Martin, qui a parlé au nom de la cité de Montréal, M. Fortier pour la Chambre de Commerce de la métropole, MM. Quintal et Gear pour le Board of Trade, et M. Foster au nom des intérêts ouvriers. Cinquante corps publiés du Canada étaient représentés, y compris le Pacifique Canadien. Une résolution a été adoptée qui sera soumise au gouvernement et qui contiendra un résumé des principales raisons qui militent en faveur de cette entreprise nationale.

On lira avec grand intérêt le discours suivant, prononcé par M. Fortier, le ministre. Parlant au nom de la Chambre de Commerce du district de Montréal qui a pris l'initiative de cette importante délégation composée de citoyens de tout le Canada, il est de mon devoir d'assurer le gouvernement que notre institution n'a été mue par d'autre désir que celui de travailler au succès d'une entreprise d'intérêt national, et n'a été inspirée par d'autre sentiment que celui de garantir à ceux qui dirigent les destinées du Canada, qu'en entreprenant de réaliser ce grand projet du canal de la Baie Georgienne, il peut compter sur le concours de la majorité de la population pour justifier sa politique.

à exécution, à ce moment où de redoutables voisins veulent engager avec nous une grande lutte pour la prépondérance maritime.

La population du Canada est aujourd'hui la même que celle des Etats-Unis en 1814, seulement le Canada est mieux préparé que ce pays ne l'était alors pour la grande lutte économique. Toutefois ces voisins ont grandi en richesses et en puissance, et les citoyens du Canada viennent aujourd'hui demander au gouvernement d'assurer à leur pays tous les moyens de pouvoir tenir tête à ces puissants rivaux.

Le 23 février dernier, dans l'enceinte du parlement, vous déclariez, monsieur le ministre: "Nous ne saurions désirer de voir le Canada occuper un jour parmi les nations le rang qu'il mérite, nous ne saurions souffrir que les ports et les chemins de fer des Etats-Unis nous ravissent une partie de notre commerce, et cette raison est à mon avis la plus impérieuse que le gouvernement ait de prendre une détermination à l'égard du canal de la Baie Georgienne."

En 1885, un homme d'Etat et un grand journaliste canadien (M. Joseph Tassé) avait dit, et les archives du parlement nous ont transmis ses paroles: "Le gouvernement qui accomplira le travail du canal de la Baie Georgienne sera patriotique, un gouvernement perspicace, un gouvernement qui aura mérité qu'on garde sa mémoire dans l'histoire du Canada."

Et l'attitude de la Chambre de Commerce de Québec semble une échappatoire toute préparée pour mettre le cabinet Borden un peu plus à l'aise. Il faut néanmoins espérer que les champions de la route nationale ne se laisseront pas décourager et qu'ils continueront leur vaillante campagne.

Tapage d'écoliers

ENVIRON DEUX CENTES écoliers irlandais—nous ne marchands—derons pas sur le nombre et encore moins sur la qualité—ont tapagé dans les rues d'Ottawa, mardi dernier. Nous ne voudrions pas donner à cette écauffée de quelques gamins en mal de *scopes* plus d'importance que l'événement en mérite. Cependant, il peut être opportun de ne pas passer sous silence une frasque inspirée par des cerveaux plus âgés et, aussi, plus astucieusement fanatisés.

Attirés par les chevaliers armés de certains couloirs universitaires, les journaux de langue anglaise de la Capitale avaient sagement noté l'esprit verdoyant de quelques *bits* *faits* en herbe. Et comme on avait presque mis au défi le fanatisme naissant de ces futurs *Hiberniens*, personne n'a été surpris de voir ces jeunes têtes s'échauffer, et commettre une étourderie qui aura son dénouement dans quelques semaines, quelques bonnes fessées, voire même quelques justes expulsions.

Il est vrai, cependant, que ces étonnants irlandais se sont montrés polis, et que les insultes gratuites qu'ils ont prodiguées à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa, au docteur Freeland et à quelques autres personnes, méritent au moins d'être mentionnées. Mais encore là, peu de gens ont été étonnés outre mesure de voir ces quelques échappés érigés (un grand mot qui veut dire irlandais) verser de l'irréflexion dans le développement.

En passant devant nos bureaux, quelques-uns ont fait entendre certaines remarques plus ou moins inconvenantes. Mais ce n'était là que des *frôles de frêle* en comparaison de ce qui s'est effectué un peu plus loin. Et ces malheureux ont poussé l'audace jusqu'à... faire des discours au par Major, et à tenir une assemblée à la salle Saint-Patrice. Il est heureux que personne n'ait gardé en mémoire ce qui s'est défilé en ces deux endroits. Autrement, ce serait un rude choc porté à la rhétorique irlandaise!

Comment tout cela a-t-il fini...? Nous allons vous le dire. Comme l'éloquence des chefs manquait de clarté et de bon sens, la débandade s'est glissée dans les rangs des *incontents*. Et parce qu'il avait été décidé de ne réintégrer la ruche qu'à la nuit tombante, quatre-vingt-dix-neuf pour cent des séditeurs ont cru qu'il valait mieux aller s'embêter aux *petites rues*.

En attendant le vote

DANS NEUF JOURS, LES CONTRIBUABLES des quartiers Saint-Georges et Dalhousie seront appelés à enregistrer leur vote et à faire leur croix à la bonne place. Nous voulons dire par là qu'il est du devoir de chacun de voter en faveur de Freeland et de Kane. Tous les Canadiens-français qui ont un peu la notion de leurs propres intérêts et, pour parler un langage plus élevé, qui ont au cœur quelque patriotisme, ne manqueraient pas d'appuyer de leurs votes ceux qui se sont déjà battus pour la cause française ou qui nous promettent leur collaboration. Il faudrait être bien ingrat et bien aveugle pour ne pas prêter main forte aux champions de la lutte scolaire bilingue et catholique. Et l'on devra surtout se rappeler que le droit de vote a coûté assez cher aux édificateurs de la démocratie pour que l'on se fasse un devoir sacré de se rendre aux urnes. Souvent quelques personnes sont portées à négliger la mise en œuvre de cette prérogative aujourd'hui accordée aux citoyens. On se désintéresse trop, en certains milieux, de préparer l'avenir, et de rendre justice à ceux qui se dévouent au maintien de droits présentement menacés. L'esprit civique fait défaut. Cette lacune est toujours regrettable; mais il est des *sins* constants où la mollesse et la négligence sont synonymes d'incurie et de lâcheté. C'est pourquoi, au nom de la reconnaissance, du devoir et du bon sens, chaque contribuable sera à son poste, le vingt-cinq avril prochain.

Et les femmes canadiennes-françaises qui sont sur la liste de votation mettront de côté les embarras que cause à leur timidité l'exécution de ce devoir public. Fidèles aux dictées de leur conscience, les votantes iront aux urnes pour la défense d'une langue qu'elles vénèrent et pour l'amour d'une religion que leurs saintes mères leur ont léguée en pieux héritage. Patriotisme et religion; voilà les deux phares lumineux qu'elles ont été chargées de garder allumés pour le salut de la génération qui grandit. Les Canadiennes-françaises d'Ottawa, nous n'en doutons pas, sauront faire tout leur devoir.

On nous a appris que quelques Franco-Canadiens avaient manifesté l'intention de ne point voter. Quatre ou cinq, tout au plus. Les raisons apportées par ces indolents ou ces pusillanimes—pour employer des diminutifs—sont lamentables. Il est à espérer que ces indécis sauront retrouver assez de courage et de détermination pour agir comme des hommes et comme des patriotes.

La phalange irlandaise qui nous est sympathique, de même que tous nos coreligionnaires italiens ne perdront pas cette occasion de s'affirmer ouvertement en faveur de ceux qui combattent leurs combats. En un mot, tous et toutes seront à la hauteur de leur devoir et voteront de bonne heure, samedi, le vingt-cinq avril, pour Michael Kane et le docteur Anthony Freeland.

DU BUISSON.

Pénible contagion

TOUTES LES LEGISLATURES Y PASSERONT! Après Québec et Toronto—sans parler d'Ottawa où le régime des pots-de-vin est en permanence—voilà que Frédéricion est atteinte de la contagion du scandale. Et les accusations portées contre M. J.-K. Flemming par M. L.-A. Dugal, député de Madawaska, offrent un tel caractère de gravité qu'une Commission Roy... vient d'être chargée d'instituer une enquête.

Comme les bruits avaient couru que le premier ministre du Nouveau-Brunswick manifestait l'intention de démissionner sous d'autres cieux, un bref fut immédiatement émis par la Cour Suprême, à la demande de Timothy Lynch and Company, requérants d'une somme de \$1,800 que M. Flemming aurait touchée pour favoriser l'émission de certaines licences de coupe forestière. On assure cependant que le bref n'a pas été signifié, vu la maladie subite de M. Flemming.

Il paraît que la preuve de péculat est écrasante et que le chef du gouvernement du Nouveau-Brunswick ne pourra que très difficilement se disculper de sa coupable conduite. L'indignation est grande dans les Provinces Maritimes, et le député académicien est appuyé par toute la population du Nouveau-Brunswick. M. Dugal et son collègue, M. Joseph H. Pelletier, ont été chaleureusement applaudis par tous leurs compatriotes pour la fière et juste attitude qu'ils ont tenue en Chambre. Composant à eux seuls toute l'opposition libérale à la législature, il fallait du courage et de l'énergie pour se lancer contre un parti ministériel puissant et peu scrupuleux des moyens à prendre pour étouffer la vérité.

Il n'y a pas de doute que M. Flemming et ses amis du pouvoir vont tenter l'impossible pour sortir de cette impasse, mais il est à espérer que la Commission Royale saura faire la lumière sans regards pour personne. Autrement, ce ne serait encore qu'un blanchissage de parti. Il est curieux de voir comment la presse anglaise se montre réticente dans le cas de M. Flemming. Lorsqu'il est agi de Québec, ces *honnetes Englishmen* ne pouvaient assez pousser les hauts cris, mais quand il s'agit de l'un des leurs... oh alors!

Ce scandale—en outre de démontrer une fois de plus le grave danger des trop fortes majorités—a provoqué un incident que nous tenons à signaler ici. M. Dugal, après avoir porté contre le premier ministre les accusations que l'on sait, demanda à l'orateur le privilège de continuer son discours en français. Voilà ce que le *Soleil* dit à ce sujet: "Nous ne prétendons point imputer à crime à l'Orateur de la législature du Nouveau-Brunswick son refus de permettre par deux fois au représentant de Madawaska le droit de s'exprimer en français dans le parlement d'une province qui compte aujourd'hui une population de près de cent mille âmes parlant le français; nous reconnaissons qu'il est strictement dans la légalité, mais il est bien permis de s'étonner de l'annonce de cette situation, surtout quand on sait que sur une population totale de 351,889, le Nouveau-Brunswick comptait, en 1911, une population de langue française de 98,611 âmes, c'est-à-dire bien près du tiers de la population; quand on remarque, notamment que dans la dernière décennie, cette population française a augmenté de vingt mille âmes environ, (exactement 18,632), et que l'accroissement total de la population dans la dite province durant cette même décennie a été de 20,769, c'est-à-dire que, tout compte fait, la population française a contribué, presque seule, à cette augmentation."

"O Canada"

Le *Westminster Gazette*, de Londres, écrit ce qui suit: "Quel devrait être l'hymne national canadien? C'est une question qui soulève beaucoup de discussion. Dans les villes de l'Ouest, dit un correspondant du *Manchester Guardian*, l'*O Canada* devient populaire, quoiqu'il n'y ait nulle part de dispositions à abandonner l'usage du *God save the King*. Jusqu'ici, le seul air patriotique vraiment canadien était le *Maple Leaf*, mais cette insipidante composition il y a longtemps par un instituteur de Toronto. *O Canada* est une œuvre qui excite l'admiration des critiques musicaux. C'est l'œuvre d'un Canadien-français qui dormait depuis bien des années. C'est un grand psaume plein d'expression et de sentiment."

Le *Westminster Gazette*, dit *Le Nationalist*, rend à l'œuvre de Calixa Lavallée la justice qui lui est due. Il est bon qu'on reconnaisse en Angleterre ce que chant se répand dans tout le Canada et qu'il remplace le *Maple Leaf for Ever*. Mais elle se trompe, quand elle dit que l'*O Canada* est resté oublié pendant tant d'années. Le Canadien-français l'a toujours chanté, mais les Canadiens de langue anglaise auraient bien voulu faire eux-mêmes quelque chose de mieux. C'était possible, puisque personne n'a jamais prétendu que la mélodie de Lavallée soit la plus sublime qu'il y ait jamais trouvée un peuple—mais ce ne l'était pas pour un Anglais.

On crut avoir trouvé quelque chose, quand l'instituteur de Toronto, étant accueilli du *Maple Leaf*, mais cet air à la gloire n'eut jamais de vogue que chez les *business men* impérialistes à toute chose un peu belle. Il se meurt de déshérence congénitale; n'en parlons plus et vive l'*O Canada*. Quand au *God save the King*, qu'il vienne de Lullu ou de Haendel, il n'a rien d'exceptionnel qui enthousiasme jamais les foules, mais il gardera toujours sa place dans les cérémonies officielles et pour renvoyer poliment coucher les gens, quand le rideau baisse au théâtre. (Le *Courier*, Saint-Hyacinthe.)

Mme Louis Girard

Les nombreux amis de M. Rodolphe Girard, fonctionnaire public et président de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa, ont appris avec une profonde douleur la mort de Madame Louis Girard, mère de M. Rodolphe Girard. Née à Saint-Stanislas de Champlain, en 1857, Mme Girard descendait de deux de nos plus anciens familles franco-canadiennes, les Tontant et les Trotter. Le service funéraire a eu lieu mardi matin à l'église Saint-Louis de France de Montréal, et la dépouille mortelle a ensuite été transportée à Trois-Rivières, endroit de l'inhumation.

Outre son mari, Madame Girard laisse pour pleurer sa petite fille enfantine Rodolphe, Donat, Octave et Alfred, ainsi que Mme J.-A. Leblanc et Mademoiselle Marie-Louise Girard. La défunte était la sœur de MM. Joseph, Johnny, Ernest, Louis, Thomas et Willie Trotter, et de Marie Trotter. A notre ami, M. Rodolphe Girard, et à la famille de M. Louis Girard, nous offrons le tribut de nos plus sincères condoléances.

Poste de confiance Les journaux annoncent la nomination de M. Georges Morisset, journaliste et publiciste, au poste important d'administrateur de la Commission d'Exposition de Québec. Secrétaire permanent de la Commission depuis sa fondation, M. Georges Morisset ajoutera à cette dernière charge celle d'administrateur, en remplacement de M. G. A. Vandry. Le résultat des élections a été le suivant: Président, l'hon. Cyr-F. Deléage, réélu. Vice-président, M. D.-O. L'Espérance. Secrétaire, M. l'échevin Garant. Secrétaire, M. Georges Morisset, réélu. Après l'élection des officiers, on discutait des questions qui se rattachent à l'Exposition de 1914, qui sera tenue du 31 août au 5 septembre. Le circuit des expositions dans la province sera comme suit: Valleyfield, Trois-Rivières, Québec, Sherbrooke et Ottawa.

Ne manquez pas de lire, dans le présent numéro, les deux articles intitulés: "L'unique solution" et "Tapage d'écoliers".